



SURVEILLANCE - COSMÉTOVIGILANCE

PUBLIÉ LE 15/03/2023 - MIS À JOUR LE 22/12/2023

L'ANSM suspend la commercialisation de produits cosmétiques de la marque Joëlle Ciocco Paris

Actualisation du 22 décembre 2023

La décision de police sanitaire a été abrogée.

- [Retrouvez le texte de la décision d'abrogation](#)

Nous avons constaté au cours d'inspections menées en lien avec la DGCCRF que la société Capital Joëlle Ciocco ne respectait pas la réglementation des produits cosmétiques. Des contrôles dans nos laboratoires ont également démontré que certains produits préparés spécifiquement pour des clients contenaient un corticoïde, la bétaméthasone, qui entre dans la composition de médicaments et qui ne peut être utilisée que dans le cadre d'une prescription médicale.

Par conséquent, nous suspendons la fabrication, la mise sur le marché, la publicité, la distribution et l'utilisation :

- des produits cosmétiques de la marque Joëlle Ciocco Paris ;
- des produits cosmétiques préparés spécifiquement par la société Capital Joëlle Ciocco et des produits préparés spécifiquement contenant de la bétaméthasone.

Nous avons demandé à la société de retirer de la vente l'ensemble de ses produits.



Consulter la décision du 22 décembre 2022 – Suspension et retrait de produits cosmétiques de la marque Joëlle Ciocco Paris

Information pour les utilisateurs

J'ai acheté un produit de cette marque, que dois-je faire ?

Si vous avez acheté des produits de la marque Joëlle Ciocco Paris, nous vous demandons de ne plus les utiliser.

Certaines préparations contiennent de la bétaméthasone, qu'est-ce que c'est ?

La bétaméthasone est un corticoïde qui a des propriétés anti-inflammatoires. Elle peut être prescrite pour traiter certaines pathologies dermatologiques, telles que l'eczéma. La bétaméthasone ne doit pas être appliquée sur le visage sauf en cas de prescription formelle par un médecin car elle peut entraîner des effets indésirables, qui sont particulièrement à redouter en cas d'utilisation prolongée, tels qu'un risque d'amincissement et de fragilité de la peau, une poussée d'acné, une dépigmentation ...

J'ai utilisé un produit de cette marque, y a-t-il des risques ?

En cas de survenue d'un effet indésirable après l'utilisation d'un des produits Joëlle Ciocco Paris, nous vous invitons à consulter votre médecin et à effectuer une déclaration sur le [portail de signalement des événements sanitaires indésirables](#).



Déclarer un effet indésirable

● En lien avec cette information

PUBLIÉ LE 22/12/2023

Décision du 21/12/2023 - Abrogation de la décision de suspension et de retrait de produits cosmétiques de la marque Joëlle Ciocco Paris

MESURES ADMINISTRATIVES

DÉCISIONS DE POLICE SANITAIRE - AUTRES PRODUITS

PUBLIÉ LE 15/03/2023 - MIS À JOUR LE 22/12/2023

Décision du 22 décembre 2022 - Suspension et retrait de produits cosmétiques de la marque Joëlle Ciocco Paris

MESURES ADMINISTRATIVES

DÉCISIONS DE POLICE SANITAIRE - AUTRES PRODUITS